

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT AVIT SENIEUR

Vendredi 1er décembre 2017

La séance débute à 18h45.

L'an deux mille dix-sept, le 1er décembre à 18h30, le conseil municipal de la commune de St Avit Sénieur, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de St Avit Sénieur, sous la présidence de Mr Alain Delayre, Maire.

Présents : Mesdames Clain et Descotte.

Messieurs Ansart, Magne, Malet, Viero.

Absent : Monsieur Bousquet.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Monsieur Malet Philippe est désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande l'approbation du compte rendu de la séance du conseil municipal du Vendredi 10 Novembre 2017. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des présents.

Ordre du jour :

Délibérations 1) Renouvellement contrat personnel CNP 2018.

2) DM caution logement DOS SANTOS.

3) Indemnités receveurs municipaux.

Monsieur le Maire demande l'ajout de trois délibérations à l'ordre du jour.

4) Tarif Halte Jacquaire.

5) Achat ordinateur Mairie.

6) Admission en non-valeur service AEP.

Le conseil est d'accord pour l'ajout de ces trois délibérations à l'ordre du jour.

Renouvellement contrat personnel CNP 2018. Le conseil approuve le renouvellement à l'unanimité.

DM caution logement DOS SANTOS : La caution versée par Mr DOS SANTOS est conservée par la Commune après état des lieux du logement. Afin de pouvoir l'inclure dans notre comptabilité, il est nécessaire de faire d'effectuer un mouvement de crédits de 342.00 €.

Le conseil approuve à l'unanimité.

Indemnités receveurs municipaux : Mme Destandau est partie à la retraite le 30 juin. Elle est remplacée provisoirement par Mr Cousty. Chacun d'entre eux bénéficiera d'une indemnité proportionnelle à la durée de leur présence au poste (50%). Le conseil accepte à l'unanimité.

Tarif Halte Jacquaire : Il est proposé de passer le tarif de la nuitée de 10 à 12€. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Remplacement ordinateur Mairie : La location de l'équipement actuel arrivant à terme et au vue de son obsolescence, il est décidé après étude des tarifs d'acheter un nouvel ordinateur. C'est l'EURL DIGI.COM de Lalinde qui est choisie pour fournir un ordinateur neuf et très performant pour 1331€. Afin de pouvoir payer la facture qui interviendra avant le vote du budget 2018, il est nécessaire de voter des crédits supplémentaires en 2017 pour régler le nouvel équipement sur les restes à réaliser 2017. Le conseil approuve à l'unanimité.

Admission en non-valeur service AEP, trois cas :

- Cazeneuve Lise pour un montant de 89.02 €. L'intéressée est décédée.
- Quesada pour un montant de 0.17 €.
- Calès pour un montant 0.80 €.

Le conseil accepte l'admission en non-valeur de ces trois cas à l'unanimité.

Questions diverses : (tour de table) :

Monsieur le Maire indique :

- La possibilité d'intégrer le programme « Villages fleuris ». La question sera posée à la population pour savoir si elle est intéressée. A voir en fonction de l'engouement.
- A la mi-janvier quelques scènes d'un film ayant pour sujet la vie de « l'évêque Cauchon » (il fit condamner Jeanne d'Arc) seront tournées au rez-de-chaussée du presbytère et dans l'escalier du clocher de l'église.
- Le marché de Noël a lieu le 3 décembre. Le passage du Père Noël est prévu vers 18 heures.
- La journée de la truffe a lieu le 10 décembre. La mairie offre l'apéritif. Les conseillers municipaux disponibles sont invités pour assurer le service.
- L'organisme SOLIDARITE JEUNESSE propose à la commune d'accueillir pendant trois semaines un groupe de personnes qui, le matin, réaliserait des travaux (réfection des murets des terrasses des moines par exemple) et consacrerait l'après-midi à des activités culturelles ou sportives. Cette opération coûterait à la commune 2500 à 3000€, nécessiterait la mise à disposition du groupe d'un responsable technique et du matériel pour effectuer le chantier. Tout cela est trop lourd à assumer pour St Avit. Le projet est abandonné.
- Remy DANOY réalisera les travaux dans l'appartement vacant à l'école en auto entreprise (860€).
- Mr le Maire propose de contacter le cabinet DODEMAN comme maître d'œuvre et bureau d'étude pour les travaux de la Maison Gonthier. La DRAC et le Département devraient subventionner une partie du projet. (Attente d'une réponse de la sous-préfecture pour la DETR).
- La réunion réunissant les associations ainsi que les acteurs du tourisme (restaurants, chambres d'hôtes, gîtes etc...) a eu lieu le 29 novembre. Faible participation. Un constat est fait. La fréquentation touristique est en baisse et les gens dépensent moins. Plusieurs raisons sont évoquées : la crise, un report sur Lascaux 4 ?... De même, il ressort que « les murmures de St Avit » ne sont pas encore suffisamment valorisés. A voir pour améliorer cela (panneau, publicité....)
- Les chocolats pour les personnes de plus de 70 ans sont à la mairie. Les conseillers devront les distribuer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.